



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ri

Mc
t

22090634

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

18 JUL. 2022

Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0474 102 544**

Nom

(en entier) : **ACINACITTA**

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Gare Fleurie 16
5100 Jambes**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2022 :

[...]

(v) Le mandat du commissaire expire à l'issue de cette Assemblée Générale ordinaire. Les actionnaires décident de renouveler le mandat du commissaire actuel, à savoir EY Bedrijfsrevisoren BV/EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant comme représentant permanent Romuald Billem, pour une période de trois (3) ans. Son mandat prendra fin après l'Assemblée Générale ordinaire de 2025 qui délibérera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2024.

[...]

(vi) Les actionnaires donnent procuration à Samantha Kabeya, Frederik Laevens et Vincent Longueville ayant tous leurs bureaux situés rue Royale 145, 1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités relatives à la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions écrites des actionnaires et pour effectuer toute modification de l'inscription de La Société auprès du registre des personnes morales, remplir toutes les formalités nécessaires ou utiles auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprises ou du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, et, de manière générale, prendre toutes les mesures nécessaires et utiles relatives aux décisions adoptées par les actionnaires.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Frederik LAEVENS
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).